

CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 12 avril 2022

L'an deux mil vingt deux, le douze avril, à dix huit heures trente, le Conseil Municipal de Toussaint, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Toussaint.

Monsieur Régis HAINGUE, Maire, présidant la séance, procède à l'appel nominal.

Etaient présents : Mme DETAIN Solange, Adjointe au Maire,

Mr ANQUETIL Michel, Mmes AUPERT Emmanuelle, GRENIER Claire, Mr RICHARD Emmanuel, Mme LEVIEUX Agnès, Mrs VINCENT Philippe, AVENEL Emmanuel, Conseillers Municipaux.

Absents avec procuration: Mr LEROY Grégory, Adjoint au Maire donnant procuration à Mme DETAIN Solange, Adjointe au Maire.

Mme BONNET Ingrid, Adjointe au Maire, donnant procuration à Monsieur Régis HAINGUE, Maire.

Mme GODARD Estelle, Conseillère municipale donnant procuration à Mme AUPERT Emmanuelle, Conseillère municipale.

Mr THIEULIN Franck, Conseiller municipal donnant procuration à Mr AVENEL Emmanuel, Conseiller municipal.

Absents excusés: Mme CORDONNIER Catherine, Mr CAVELIER Jérémy, Conseillers municipaux.

Monsieur RICHARD Emmanuel a été élu secrétaire de la séance.

Monsieur HAINGUE propose aux membres du Conseil d'approuver et de signer le compte-rendu de la précédente réunion.

COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Monsieur le Maire laisse la parole à la doyenne de la séance Mme DETAIN.

Après présentation du compte administratif de l'exercice 2021 par Madame DETAIN, Doyenne de la séance,

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, celui-ci.

Constate que le compte administratif 2021 fait apparaître :

Un résultat de la section de fonctionnement : 98578.17€

Un résultat de la section d'investissement : 36402.13€

COMPTE DE GESTION 2021

Monsieur le Maire informe que le compte de gestion est établi par la Trésorerie.

Il est constaté que les chiffres du compte de gestion et du compte administratif sont en concordance,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,



ADOpte le compte de gestion 2021 établi par le Trésorier de FECAMP.

BUDGET 2022

Monsieur le Maire procède à la lecture du budget 2022. Il demande s'il y a des questions sur les programmes de travaux prévus notamment en investissement.

Après présentation du Budget Primitif par Monsieur HAINGUE Régis, Maire,

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, celui-ci.

Approuve le Budget Primitif 2022 comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	683730.30€	683730.30€
Section d'investissement	264950.00€	264950.00€
TOTAL	948 680.30€	948 680.30€

QUESTIONS DIVERSES

Ramassage des encombrants

Monsieur le Maire propose de reconduire le ramassage des encombrants comme l'an passé. Il avait été prévu une journée sur rdv avec les administrés. Après discussion la date du 16 mai est retenue. Une information sera effectuée auprès de la population.

INFORMATIONS DIVERSES

Ecole

Monsieur le Maire fait savoir qu'une visite de l'école et ses infrastructures a été proposée aux parents d'élèves de Ganzeville le samedi 9 avril dernier. Peu de parents sont venus.

Camping

Monsieur le Maire informe qu'il a RDV avec Mr LAVENU samedi prochain.

Rue de la Vallée

Monsieur le Maire informe que les travaux de la rue de la Vallée sont terminés, l'entreprise DELAHAYE est intervenue rapidement, pour le moment impossible d'ouvrir la route à la circulation puisque 25j de séchage sont nécessaires. Nous attendons l'accord de l'entreprise pour lever l'interdiction.

N'ayant plus de questions à l'ordre du jour, la séance est levée à 19h55